

FORMATION A L'UTILISATION DES « EPI »



**Ce programme vous est adressé à titre indicatif.
La durée et le contenu de cette formation seront adaptés par
notre formateur en fonction de votre Entreprise et de vos attentes.**

Objectifs :

- Savoir utiliser des Équipements de Protection Individuel
- Sensibiliser le personnel aux dangers inhérents à l'activité du travail en hauteur
- Connaître les règles de prévention et de condition de travail
- Savoir utiliser le matériel spécifique dans les conditions optimales de sécurité et rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées

Public :

Personne appelé à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

PROGRAMME

Partie Théorique :

- 1 Sensibilisation à la sécurité
- 2 Les domaines de Responsabilités :
 - 2..1 Civile, Pénale, Morale
 - 2..2 De l'Opérateur, de l'Employeur, Constructeur
- 3 Législation, réglementation et recommandation
- 4 Les différents types d'E.P.I. :
 - 4..1 Casques, lunettes, gants, chaussures de sécurité tenue de travail.
 - 4..2 Protection des voies respiratoires, auditives
 - 4..3 Protection contre les chutes
- 5 Technologie et utilisation de ces équipements

Partie Pratique :

1. En situation concrète, évaluation des risques et choix de la méthode appropriée pour un travail en sécurité
2. Détermination des points d'ancrage
3. Choix et montage du matériel selon la notice du constructeur
4. Mise en œuvre, contrôle des EPI et formation à l'utilisation (descendeur, baudrier, longe de sécurité... : matériel utilisé dans l'entreprise)
5. Démontage, rangement, nettoyage et stockage du matériel
6. Rendre compte des difficultés et des anomalies éventuellement rencontrées

Validation des acquis : Attestation de formation

.....
Nombre de participants : 6 personnes par groupe

Durée, déroulement : 1 demi-journée

Lieu : Votre entreprise

Date : à convenir

Formateur : à convenir